



Dénonciation diffamatoire par e-mail

Par **mlou**, le **20/10/2014** à **17:31**

Bonjour,

Ne sachant pas trop sur quel forum poster ma question, je le fais sur "droit en général" en espérant que j'aurais des réponses.

Il y a quelques mois, je me trouvais dans une situation financière difficile et pour m'en sortir, j'ai eu recours à la prostitution.

Je m'étais confiée à un "client" en pensant trouver une écoute compatissante, il avait l'air tellement honnête et gentil que je me suis laissée aller et je lui ai même avoué mon vrai nom. Ensuite, il s'est servi de ça pour me menacer de tout balancer à ma famille, car il a trouvé leurs coordonnées sur internet. Il m'a dit qu'il allait envoyer un mail à mes enfants et publier ma vraie vie sur facebook et ailleurs afin que tout le monde sache que je ne suis qu'une p... Maintenant je vis dans la hantise qu'il mette ses menaces à exécution, et s'il le fait, je voudrais savoir quels sont mes droits.

Merci à ceux qui pourront m'éclairer et me donner des textes de lois afin que je lui fasse savoir que je ne le laisserais pas faire sans me défendre.

PS: je ne suis pas là pour me faire juger, c'est de l'aide que je demande ! Merci